



## Groupe de travail projet HEPASS Réunion

**Samedi 28 novembre 2015**

### **RELEVÉ DE DECISIONS**

#### Présents :

Yannick GAZAR, président	EMAP	Alain MOREAU, président	IRTS
Jean Yves GILLES, directeur	EMAP	M. Rose WON FAH HIN, vice-présidente	IRTS
Jean Yves HOARAU	EMAP	Emmanuelle RACHOU, secrétaire	IRTS
Valentin LABONNE, membre CA	EMAP	Karl VEFOUR, membre du CA	IRTS
Suzelle VERGEREAU	EMAP	Monique GIRIER, représentante territoriale	Plateforme UNAFORIS La Réunion

#### **1. Cahier des charges HEPASS OI**

Le cahier des charges devient Projet HEPASS OI et est à dater du 28 novembre 2015.

Quelques modifications sont à apporter :

Page 10 : intégrer un paragraphe sur l'UNAFORIS issue de la fusion GNI-AFORTS (cf. dossier de labellisation plateforme)

Page 17 : le dernier paragraphe est modifié comme suit :

« Les deux parties s'entendent pour dire que l'opération HEPASS se mènera dans le cadre d'une fusion-crétion :

- Dans une première phase qui devra durer deux ans au maximum, ce sont les deux conseils d'administrations réunis ou une représentation équivalente des deux qui mèneront les travaux devant aboutir à la création de l'HEPASS. Durant cette période, les deux associations gérant l'EMAP et l'IRTS continueront d'exister à côté de la nouvelle entité associative créée pour gérer l'HEPASS.
- L'HEPASS créée, les deux structures associatives gérant antérieurement l'EMAP et l'IRTS disparaîtront. »

Ces modifications étant apportées, les membres du groupe projet valident le document dans son intégralité.

Celui-ci doit maintenant être validé par les deux CA. Une délibération commune est élaborée comme suit :

« Dans le cadre de la plateforme UNAFORIS La Réunion, le Conseil d'Administration de l'EMAP (et de l'IRTS) propose d'adopter le projet de création HEPASS Océan Indien tel que défini dans le document intitulé « *Projet HEPASS Océan Indien* » en date du 28 novembre 2015 ».

Si des amendements sont proposés par les CA des deux associations, les présidents seraient mandatés pour les discuter et les approuver à l'échelle des deux EFTS.

Le document final accompagné d'un courrier signé des présidents de l'EMAP et de l'IRTS sera adressé à la Région et à la DJSCS le 15 décembre 2015.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'équilibre économique, dans l'attente de la mise en œuvre du projet, il est décidé de créer une commission « offre coordonnée de formation initiale et continue » composée des deux directeurs et d'un élu de chaque association gestionnaire des deux EFTS.

Cette commission pourra s'adjoindre si nécessaire la participation de représentants des équipes.

Une première réunion se tiendra le 3 décembre 2015, puis elles pourront être organisées par la suite dans le cadre d'une conférence téléphonique.

Il est acté que :

- chaque établissement développe la cartographie arrêtée sur 2015 et 2016
- chaque établissement s'engage à ne pas mettre en place une nouvelle formation que le partenaire met déjà en œuvre
- sur les nouvelles opportunités ou de nouvelles formations à mettre en œuvre, des réponses communes pourront être apportées mais elles feront l'objet d'une décision commune pour évaluer qui est le plus à même de répondre.

## **2. Plan d'action pour le travail social et le développement social**

Le plan d'action est prévu sur 5 ans avec un calendrier très serré pour tout ce qui concerne la formation.

Il conviendra au fur et à mesure de sa mise en œuvre de mettre en perspective les différentes actions avec le cahier des charges HEPASS dans le cadre de la plateforme.

Proposition : que chaque action à mettre en œuvre fasse l'objet d'une fiche action plateforme avec un pilote et un groupe projet.

## **3. Questions et informations diverses**

- ✓ Les comptes rendus de l'AG et de la rencontre des plateformes en présence des représentants des ministères des affaires sociales et de l'ESR ont été transmis par l'UNAFORIS.

- ✓ CEMEA

La rencontre des présidents de l'IRTS, de l'EMAP et des CEMEA aura lieu le **19 janvier 2016**. Le lieu reste à préciser. L'ordre du jour est le suivant :

- Les modalités de déclinaison, au niveau de notre territoire, de l'accord national entre les CEMEA et l'UNAFORIS
- Les grands enjeux sur le territoire en matière de formation
- Quelle stratégie de projet autour des formations de l'animation
- Envisager la construction de formations qui n'existent pas sur le territoire

✓ Prochaine réunion du groupe projet

Date : 30 janvier 2016.

Il convient de mettre à l'ordre du jour le projet de charte.

Fait à Saint Benoît, le 30 Janvier 2016  
La représentante territoriale,  
Monique GIRIER



**Plateforme UNAFORIS**  
**Réunion**  
IRTS de la Réunion  
1, rue Sully Brunet - 97470 Saint-Benoît  
Tél : 0262 92 97 94

